



Fonds de Consolidation de la Paix
République Centrafricaine



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: 1 JANVIER – 31 DECEMBRE 2009

Soumis par :

Nom : David BOZOUNNA
Titre : Assistant Antenne UNESCO-RCA.
Organisation : UNESCO
Contact : (+236)75 03 23 59
d.bozounna@unesco.org

Pays : République Centrafricaine

Domaine Prioritaire :
Revitalisation des communautés affectées
par les conflits

N° du Projet : PBF/CAF/K-4
MDTF Office Atlas N°: 00066665
Intitulé du Projet : Radios Communautaires

**Organisation(s) UN
participant(s):**

Partenaires de mise en œuvre:

- Ministère de la Communication, du Civisme, de la Réconciliation Nationale et du Suivi du Dialogue.

Budget du Projet (FCP) :
324000 USD

- **Durée du Projet (mois):** 18 mois

Date de transfert : 03 février 2009

Date d'achèvement : 02 août 2010

Révisions/Rallonges Budgétaires :

RAPPORT NARRATIF ANNUEL

I. But

Instaurer une culture de la paix, à travers l'information/formation des communautés de base. Installer 2 radios communautaires fonctionnelles, former le personnel de ces radios à la production des émissions sur la culture de la paix, produire et diffuser des émissions sur la protection des populations vulnérables notamment les femmes, la sensibilisation au retour des déplacés et réfugiés, le désarmement et la démobilisation des ex-combattants.

La République Centrafricaine est un grand pays avec une faible densité de population. Les difficultés d'accès à certaines zones accentuent l'enclavement et l'isolement des populations retournés dans leurs villages. Le déficit d'information et le manque d'espace d'expression et de dialogue observé dans certaines régions sont importants tout comme l'absence d'alternatives concrètes de réinsertion socio-économique pour la majorité des jeunes. Ces faiblesses constituent un risque tangible de perturbation des efforts de rétablissement et de consolidation de la paix. L'installation de cet outil de communication permettra d'instaurer une culture de la paix dans les communautés bénéficiaires.

Sans l'intervention de ce programme financé par le FCP, une grande partie de la population ne recevra pas les rudiments nécessaires pour préserver la paix, prévenir et résoudre les conflits qui entraînent les violences. L'ignorance pourrait permettre la persistance des comportements négatifs dans la lutte contre le SIDA, dans la recherche de la stabilité et de la paix, ce qui risque de favoriser l'installation d'un climat de conflits.

Les communautés de Birao et de Paoua ont été ciblées car elles ont vécu des événements traumatisants ayant détérioré la confiance communautaire. Ces deux localités ont été les bastillons de rébellions.

Le partenaire national de mise en œuvre est le Ministère de la Communication qui assure la responsabilité institutionnelle du projet en participant activement aux différentes étapes de la mise en œuvre.

Ainsi, le Gouvernement, à travers le Ministère de la Communication a pour mission de :

- offrir la régulation institutionnelle du fonctionnement des radios communautaires,
- Valider les dossiers administratifs et techniques présentés par les communautés postulantes,
- Attribuer les fréquences,
- Participer à la formation des personnels des radios communautaires sur les aspects relevant de son domaine de compétence.

II. Ressources

Ressources financières:

- Financements autres que le FCP : Contribution de l'UNESCO pour un montant de 25 000\$

Ressources humaines:

- Personnel National: 01 Assistant spécialisé en radio rurale a été recruté pour la mise en œuvre de ce projet le 16 avril 2009
- Personnel International: Personnel d'appui technique du Bureau sous- régional de l'UNESCO à Yaoundé avec 1 conseiller régional en communication/information et 1 coordonatrice des radios communautaires.

III. Arrangements de Mise en œuvre et de Suivi du Projet

- Les mécanismes de mise en œuvre du projet se résument dans les phases suivantes :
 1. Détermination des sites précis de la radio,
 2. Sensibilisation des populations,
 3. Etablissement du cadre juridique et institutionnel,
 4. Aménagement des locaux,
 5. Commande des équipements,
 6. Mobilisation des ressources,
 7. Etudes diverses,
 8. Formations diverses,
 9. Installation des équipements.
 10. Réalisation des émissions,
 11. Suivi-évaluation des activités

Dans le cadre de mise en œuvre de ces différentes phases, les sites des radios ont été identifiés au cours d'une mission d'étude de faisabilité effectuée dans les deux localités, la population est sensibilisée d'une manière permanente pour l'appropriation de cet outil de communication, les locaux devant abriter les installations techniques sont en train d'être réhabilités, la commande des équipements est lancée.

Des réunions sont organisées avec le Secrétariat permanent du FPC, les points focaux, les communautés et les autorités locales. Des rapports trimestriels sur l'état d'avancement du projet et des rapports de missions sont élaborés et transmis aux partenaires, notamment, le Secrétariat permanent du FPC et le Ministère de la Communication et les membres du comité de gestion.

IV. Résultats

Le projet évolue d'une manière positive malgré quelques difficultés rencontrées pendant le démarrage.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. Formation de 40 opérateurs pour les besoins de la radio (8 animateurs, 3 techniciens, 9 gestionnaires par radio),
2. Des équipements performants installés émettent sur un rayon de 70 km,
3. La programmation et la diffusion d'émissions connaissant une grande audience et correspondent à des besoins réels des communautés ;
4. Une équipe formée à la promotion de la femme et au retour des réfugiés produit des émissions sur ces thèmes avec la communauté.

Résultats obtenus

1. Le taux global de réalisation s'élève à 73%.
2. Les locaux devant abriter les deux radios communautaires sont en train d'être réhabilités.
3. Le test de sélection du personnel des radios a été organisé à l'issue duquel le personnel a été retenu : 08 animateurs et 03 techniciens par localité, soit un total de 22 personnes qui recevront une formation dans leur domaine respectif.
4. Les membres du comité de gestion de chaque radio ont été démocratiquement élus dont 09 membres à Birao et 10 à Paoua Ces personnels attendent d'être formés.
5. La commande des équipements est déjà lancée.

En outre des missions d'étude de faisabilité, de suivi et d'appui technique ont été organisées dans les deux localités à l'issue desquelles :

1. les communautés ont été sensibilisées sur l'importance d'une radio communautaire,
2. les sites des radios ont été retenus, les comités de gestions ont été mis en place.
3. Les tests de sélection du personnel ont été organisés.

Pour sa part, le secrétariat permanent du FCP a organisé une mission conjointe FCP – UNESCO – UNICEF à Paoua en Septembre 2009 en vue de suivre et d'évaluer les activités des projets financés par le FCP et mis en œuvre par les agences des Nations Unies, notamment, l'UNESCO en ce qui concerne le projet radios communautaires.

A l'issue de cette mission du FCP, le représentant du FCP, chef de la mission, s'est dit satisfait des résultats atteints pour la mise en œuvre du projet radio communautaire à Paoua, notamment :

1. La réhabilitation du bâtiment de la radio dont les travaux tirent à leur fin
2. Le comité de gestion mis en place et composé de 10 membres représentatifs de la communauté
3. L'accueil positif par la population et les engagements pris par les autorités politico-administratives pour mobiliser des fonds en vue de finaliser les travaux du bâtiment de la radio.

Les contraintes enregistrées dans la mise en œuvre de ce projet se situent au niveau du retard accusé dans la désignation de l'Assistant au projet, l'insécurité dans certaine zone, notamment à Birao et Paoua, les fréquences et les pylônes, contre partie du Gouvernement non encore honorés, les travaux de réhabilitation, par la communauté, des bâtiments devant abriter les installations techniques ne sont pas encore terminés.

V. Plan de travail futur

Les activités futures programmées sont les suivantes :

- La formation des personnels des deux radios (08 Animateurs, 03 techniciens et 05 membres du comité de gestion par localité).
- Acquisition des équipements
- L'acheminement et l'installation des équipements,
- La formation sur site des personnels,
- Le recyclage des animateurs et techniciens,
- L'inauguration des deux radios.

- Le lancement officiel des émissions
- Le suivi-évaluation des activités.

VI. Indicateurs de performance

VII. Abréviations et sigles

PDI : Personnes déplacées internes.

FPC : Fonds de Consolidation de la Paix.